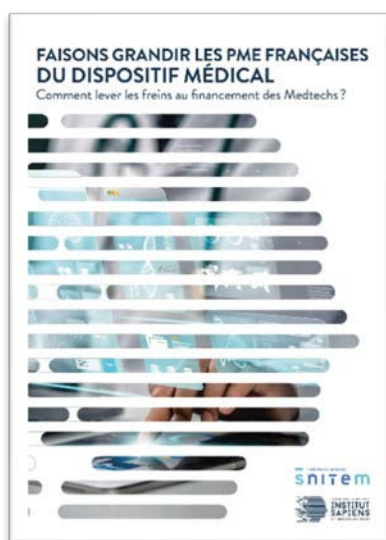


Lundi 8 juin 2026

Financement des medtechs : le Snitem publie un livre blanc pour faire grandir les PME françaises du dispositif médical

Le 9 juin, à l'occasion de la 11e Journée Start-up innovantes du dispositif médical, le Snitem dévoilera, avec l'Institut Sapiens, un livre blanc consacré au financement des medtechs : [« Faisons grandir les PME françaises du dispositif médical – Comment lever les freins au financement des medtechs ? »](#) Le constat : un secteur d'excellence, mais des PME qui peinent à changer d'échelle.



Avec près de 1400 entreprises en France, le secteur du dispositif médical innove, recrute, exporte et participe à la souveraineté sanitaire du pays. Pourtant, il est composé à 93 % de PME et aucune ne dépasse le milliard d'euros de chiffre d'affaires. Faute d'atteindre une taille critique, les jeunes pépites françaises sont régulièrement rachetées par des groupes étrangers. En cause, un financement qui se tarit dès la phase de croissance — en 2025, les start-up du secteur médical n'ont levé que 428 millions d'euros, contre 3,1 milliards pour le numérique.

Contraintes réglementaires et incertitudes du remboursement : les deux verrous du financement

Nourri par 17 auditions de professionnels — start-up, industriels, investisseurs et acteurs publics —, le livre blanc identifie deux obstacles majeurs qui détournent les investisseurs du secteur :

- **La certification.** En Europe, certifier un dispositif peut coûter jusqu'à 300 000 € et prendre jusqu'à trois ans, contre six mois à un an aux États-Unis. Avec le règlement MDR, 79 % des entreprises ont engagé de nouvelles dépenses et 51 % ont cessé de commercialiser certains dispositifs.
- **Le remboursement.** Décisives pour le modèle économique des dispositifs médicaux, les décisions de remboursement restent longues, incertaines et décidées pays par pays, ce qui fragilise les entreprises et fragmente le marché européen.

« Nos médecins, nos ingénieurs et nos entrepreneurs comptent parmi les meilleurs au monde. Notre défi, c'est de faire grandir nos PME jusqu'à la taille critique qui en ferait des champions mondiaux. Soutenir ces entreprises, c'est soutenir l'innovation, l'industrie et la souveraineté sanitaire de la France. »

Laurence Comte-Arassus, Présidente du Snitem

Le Snitem, catalyseur d'une mobilisation collective

Le livre blanc appelle à simplifier les cadres réglementaires, à raccourcir les délais de certification et de remboursement, à mieux financer l'industrialisation et l'export, à créer un guichet unique de type « BPI santé » et à orienter l'épargne des Français vers l'innovation. Autant de leviers pour faire émerger de véritables leaders français. Par son ancrage historique et sa crédibilité institutionnelle, le Snitem entend fédérer les acteurs autour d'un diagnostic partagé, au service de la souveraineté sanitaire et technologique.

À propos du Snitem

Créé en 1987, le Snitem est le syndicat de référence des entreprises du dispositif médical en France. Il rassemble plus de 600 entreprises, au cœur d'un écosystème de près de 88 000 emplois directs, qui conçoivent, fabriquent et commercialisent des technologies essentielles au diagnostic, au soin, à la prévention et au suivi des patients. Acteur clé du dialogue avec les pouvoirs publics, le Snitem représente, accompagne et valorise un secteur stratégique pour l'innovation, la souveraineté sanitaire et la performance du système de santé.

www.snitem.fr

Contact : Quentin Nogues — responsable communication et relations presse :
communication@snitem.fr / 07 62 34 60 62

SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR DE COMMUNIQUÉS DE PRESSE DE LA PART DU SNITEM,
OU TOUTE AUTRE COMMUNICATION DESTINÉE À LA PRESSE, MERCI D'ÉCRIRE À COMMUNICATION@SNITEM.FR